



**jeunes
-rives**

LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Le Conseil communal présente un projet abouti et complet, dont les coûts sont maîtrisés et qui fait la part belle à la végétation et aux activités de loisirs

Le parc des Jeunes-Rives, un poumon vert et bleu au cœur de la ville

C'est un rêve qui devient réalité : la Ville de Neuchâtel a présenté ce mardi son projet pour le réaménagement des Jeunes-Rives. Très attendu par la population de l'agglomération neuchâteloise, véritable poumon vert de 70'000 m² consacré aux loisirs, aux sports et à la culture, ce parc urbain sera un trait d'union entre le lac et la cité. La première phase du projet devrait voir le jour en 2023, si le Conseil général adopte le rapport, en consultation jusqu'au 14 février.

Un parc de près de 70'000 mètres carrés aux ambiances variées, une plage urbaine équipée et accessible à toutes et tous, une immense place de jeux, un restaurant ouvert toute l'année, un café-bain, une crique naturalisée et des équipements pour les sports et les manifestations. Près de 20 ans après Expo.02 et ses installations éphémères, le site des Jeunes-Rives va retrouver tout son attrait pour devenir un véritable trait d'union entre l'effervescence de la cité et la sérénité du lac.

Ce projet phare du programme politique de la Ville de Neuchâtel, qui relève le défi d'une approche pragmatique, soigneuse et responsable, a été présenté ce mardi aux médias par le Conseil communal in corpore, accompagné du bureau frundgallina, mandataire principal. Il a aussi fait l'objet lundi soir d'une présentation aux membres du Conseil général. Ceux-ci devront en effet se prononcer ce printemps sur le rapport et la demande de crédit de réalisation.

Le fruit d'un long processus

« Nous présentons aujourd'hui un projet abouti et complet, à l'échelle de la commune fusionnée, qui a pris le temps de s'étoffer grâce à une collaboration étroite et précieuse avec les commissions politiques et les utilisateurs du site », a expliqué Christine Gaillard, directrice de l'Urbanisme.

Né à la suite du concours d'architecture Europan, remporté en 2010 par le bureau frundgallina, le projet des Jeunes-Rives est le fruit d'un long processus, de nombreuses études et avant-projets, sans oublier la démarche participative menée en 2014 qui a permis de préciser les attentes de la population. En 2017, le Conseil général acceptait la demande de crédit d'avant-projet. Privilégiant une approche transversale impliquant plusieurs directions et services de la Ville, le Conseil communal et le mandataire ont pu alors élaborer, en y associant un grand nombre de partenaires, acteurs du site, commissions et services concernés, le rapport présenté aujourd'hui.

En deux secteurs

Le Conseil communal a choisi de réaliser le projet en deux grands secteurs, pour des questions de phasage des travaux et des dépenses, d'accessibilité au centre-ville et de stationnement, ainsi que pour maintenir l'activité sur le site durant les travaux. Le premier secteur, qui devrait être réalisé entre 2021 et 2023, longe la rive et crée une couture entre le futur parc végétal et le lac, avec des accès à l'eau facilités. *« L'installation d'escaliers et de gradins débouchant sur de longs pontons de bois aura pour effet de doubler la surface de la plage, qui permettra la baignade pour tous les âges, dans un style résolument urbain »*, note l'architecte Antonio Gallina.

Autres éléments forts du parc, la construction d'un restaurant familial avec une terrasse couverte et d'un café-bain populaire doté d'un sauna aux extrémités du secteur. L'actuelle place du Douze-Septembre, datant de 1989 et marquée par une architecture minérale obsolète, sera déconstruite. À sa place, une grande place de jeux fera la part belle aux familles. Tout en conservant la petite colline et les arbres majestueux qui font la valeur actuelle du site, îlots de fraîcheur qui tiendront compte des défis liés au réchauffement climatique, le terrain sera légèrement aplani pour permettre un dégagement de la vue sur l'ensemble du parc.

« Le Conseil communal tient particulièrement à ce que les Jeunes-Rives renforcent leur rôle de haut lieu des loisirs, des sports et de la culture », a indiqué le président de la Ville, Thomas Facchinetti. Les terrains de sports, ainsi qu'une grande place dédiée aux activités culturelles, seront développés au nord du site, qui constitue le deuxième secteur de travaux. Un couvert, structure simple et polyvalente, permettra d'accueillir des animations culturelles ou associatives de proximité.

Activités maintenues à la belle saison

Les travaux sur le premier secteur seront effectués hors de la saison estivale, pour ne pas affecter les activités culturelles, sportives, de baignade et de détente. Le deuxième secteur fera à son tour l'objet d'une demande de crédit au Conseil général et sera réalisé dans la foulée. Il agrandira sensiblement la surface du parc, permettra le renouvellement et l'équipement des surfaces dédiées aux manifestations et comprendra la mise en œuvre de mesures de compensation et d'accompagnement liées à la déconstruction du parking des Jeunes-Rives. *« La question du stationnement sur les Jeunes-Rives doit s'inscrire dans la réflexion globale que nous menons actuellement en lien avec l'accessibilité au centre-ville et le stationnement »*, indique Violaine Blétry-de Montmollin.

Le coût total des travaux est devisé à 26,6 millions de francs, dont 16,8 millions pour le premier secteur. Un montant en ligne avec les chiffres communiqués dans le rapport de 2017 et qui respecte parfaitement la planification des investissements 2020-2024. A noter qu'un préfinancement de 11,7 millions a déjà été constitué lors des comptes 2019.

Consultation jusqu'au 14 février

Le projet de rapport est soumis à consultation auprès des groupes politiques et des acteurs spécialisés jusqu'au 14 février. Ceux-ci peuvent notamment donner leur avis sur trois variantes qui pourraient être apportées au projet et qui concernent l'aménagement des enrochements de la plage est, le café-bain et la crique renaturalisée. Cette procédure, inédite pour l'exécutif communal, s'inscrit dans la continuité de la démarche participative de 2014, avec pour objectif de réaliser le projet qui répondra le mieux aux besoins et aux attentes. Elle permettra l'élaboration d'un rapport définitif qui sera soumis en mai au Conseil général.

Neuchâtel, le 21 janvier 2020

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'urbanisme, 032 717 76 02, christine.gaillard@ne.ch

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité, violaine.bletry-demontmollin@ne.ch, 032 717 72 03

Thomas Facchinetti, conseiller communal, directeur de la culture et de l'intégration, 032 717 75 02 thomas.facchinetti@ne.ch